Bugeranus carunculatus

Nom scientifique : *Bugeranus carunculatus*
Sous-espèces : Aucune connue
Synonymes : *Ardea carunculata, Grus carunculatus*

Noms communs : (F) Grue caronculée
(A) Wattled Crane, Great African Wattled Crane
(E) Grulla carunculada, Grulla zarzo

CITES : Annexe II depuis le 1er août 1985

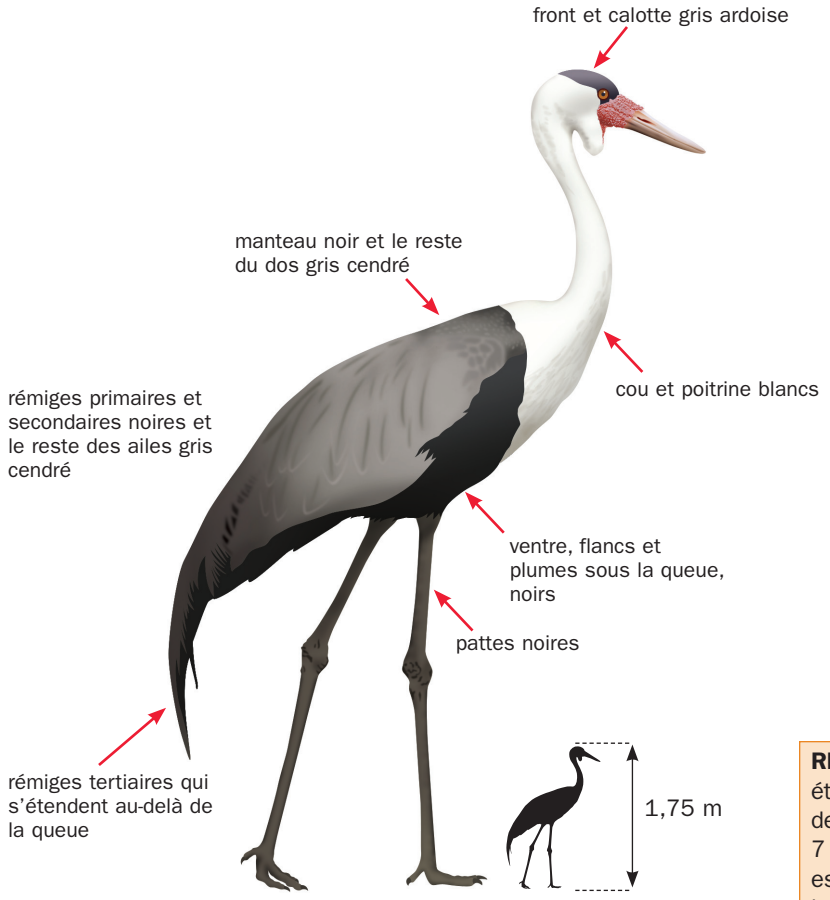

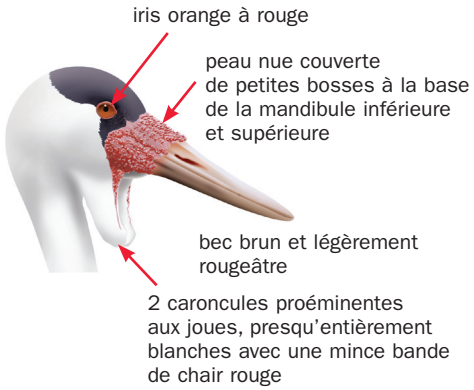

Femelle : similaire au mâle

Juvénile :
- similaire aux adultes
- rémiges tertiaires plus courtes
- calotte blanche jusqu'à l'âge de un an
- peau nue rouge moins étendue près de la mandibule et caroncules pas complètement développées
- couleur des plumes pas aussi bien définie (marbrure) jusqu'à ce qu'il vole

REMARQUE : La population mondiale de cette espèce était estimée entre 13 000 – 15 000 dans le milieu des années 1980 et est présentement évaluée entre 7 000 et 8 000 individus. Le déclin rapide de cette espèce a amené l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) à la classer vulnérable sur la liste rouge. Vous détenez un rôle primordial dans la protection de cette espèce !

Espèce semblable : Aucune espèce semblable

Glossaire

Caroncule : excroissance charnue
Mandibule : une des deux parties du bec de l'oiseau
Manteau : partie supérieure dorsale chez les oiseaux situé entre le dos et la nuque
Tertiaire : les rémiges tertiaires ou scapulaires sont fixées sur une membrane qui s'étend du bras (humérus) au flanc

Pays visés par le commerce

Pays d'origine : Angola, Botswana, Éthiopie, Lesotho (accidentel), Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Suisse (éteinte), République démocratique du Congo, République-unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe

Pays d'importation : Afrique du sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du sud, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Japon, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Portugale, République Tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Taïwan, Zambie

Pays d'exportation : Afrique du sud, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, États-Unis, Japon, Pays-Bas, Qatar, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, République-unie de Tanzanie, Russie, Zambie, Zimbabwe

Parties et produits dérivés

Aucun connu.

Considérations pour l'inspection

Pendant l'inspection d'une cargaison d'oiseaux vivants, portez une attention particulière au pays d'origine des oiseaux indiqués sur les permis et les factures. Certains spécimens peuvent avoir été dissimulés dans une cargaison d'espèces non protégées par la CITES. Les oiseaux peuvent également être expédiés sous forme d'oeuf vivant.

Étant donné que cette espèce est inscrite à l'Annexe II, la cargaison doit être accompagnée d'un permis d'exportation de la CITES ou d'un certificat de réexportation délivrés par le pays d'exportation ou de réexportation, respectivement. Le commerce est autorisé.

Considérations pour le transport

Reportez-vous aux exigences sur le transport des animaux vivants décrites dans la Réglementation du transport des animaux vivants (Instruction particulière n° 17). Voir la section *Références*.

Références :

Avibase – the world bird database. [en ligne]. [cité le 2 octobre 2009]. World Wide Web : <http://avibase.bsc-eoc.org>.

Beilfuss, R., C. Bent, P. Hancock, B. Kamweneshe, K. McCann and K. Morrison. 2003. Water, wetland and Wattled Cranes: a regional monitoring and conservation programme for southern Africa. Proceedings of the Environmental Monitoring of Tropical and Subtropical Wetlands conference. Maun. 12 p.

CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). [en ligne]. [cité le 2 octobre 2009]. World Wide Web : <www.cites.org>.

Del Hoyo, J., A. Elliott, and J. Sargatal (Eds.). 1996. Handbook of the Birds of the World. Vol. 3. Barcelona: Lynx Edicions. p. 60-89.

IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). [en ligne]. [cité le 2 octobre 2009]. World Wide Web : <www.iucnredlist.org>.

Réglementation du transport des animaux vivants. 30e éd. Montréal : Association du transport aérien international. 2003.

Nous tenons sincèrement à remercier Kerryn Morrison de la Fondation international des grues / la Endangered Wildlife Trust Partnership, pour sa contribution à la réalisation de cette fiche d'identification.

Pour plus d'information concernant les fiches d'identification :
www.ec.gc.ca/applicationdelaloi